

réalisés par l'économie canadienne pendant l'année écoulée, la quote-part du Canada a subi une légère majoration, soit de 3.30 à 3.35 p. 100. La délégation des États-Unis a demandé l'application immédiate du plafond de 33 1/3 p. 100, mais n'a pas reçu d'appui appréciable de la part des autres délégations. L'U.R.S.S. et d'autres membres du bloc soviétique se sont opposés à l'augmentation de leurs quotes-parts ainsi qu'au barème recommandé, sans toutefois menacer de suspendre leurs versements.

La Cinquième Commission a adopté, le 27 novembre, une résolution conjointe des États-Unis et du Royaume-Uni invitant le Président de l'Assemblée à nommer un comité de négociation composé de sept membres. Ce comité aura pour fonction de conférer pendant la session de l'Assemblée avec les États membres et non membres au sujet des fonds que les gouvernements pourraient consentir à verser volontairement en vue de financer certains programmes d'aide à la Corée et à la Palestine et le Programme élargi d'assistance technique.

Fonds international de secours à l'enfance

Le 11 décembre 1951, le Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies (FISE) terminait sa cinquième année d'existence. La résolution de l'Assemblée générale qui créa ce Fonds (1946) visait à secourir rapidement et efficacement les millions d'enfants des pays dévastés par la guerre. Cependant, l'insertion dans la résolution des mots «... assurer l'hygiène de l'enfance en général» a permis au Fonds de venir en aide à une autre catégorie nombreuse d'enfants nécessiteux, ceux des pays insuffisamment développés.

Lorsque les programmes en cours auront été exécutés, plus de 42 millions d'enfants, surtout dans les régions insuffisamment développées de l'Afrique, de l'Asie, du Levant et de l'Amérique du Sud en auront bénéficié directement. Depuis plusieurs mois déjà, on insiste sur les programmes à long terme plutôt que sur les secours d'urgence. Le Fonds n'en continue pas moins à s'occuper des cas d'urgence, notamment en Corée et en Palestine, et plus récemment encore en Italie, mais, pour une grande part, son activité vise maintenant les deux fins suivantes: 1° mise sur pied des services nationaux d'hygiène et d'assistance maternelles et infantiles, ce qui comprend l'organisation nécessaire en vue de vastes campagnes contre les maladies contagieuses; 2° alimentation des enfants et initiatives connexes.

Les programmes que le Conseil exécutif du Fonds (formé de représentants de 26 nations) a adoptés à sa réunion de Paris, en novembre 1951, révèlent cette nouvelle orientation vers des projets de longue haleine. Cette tendance se manifeste peut-être encore davantage dans les demandes de crédits du Fonds. Pour les douze mois qui s'écouleront de juillet 1951 à juillet 1952, le Fonds se propose de dépenser 30 millions de dollars, ainsi répartis:

Afrique	\$2,000,000
Asie	7,500,000
Levant	3,000,000
Europe	2,000,000
Amérique latine	4,000,000
Aide d'urgence	6,000,000
Transport	3,500,000
Administration	2,000,000

Sauf en cas d'urgence, le FISE a toujours exigé que son aide donne lieu à un effort égal de la part du gouvernement du pays secouru. Le FISE n'entend pas dispenser lui-même les secours: il offre simplement les approvisionnements